

LES CHIFFRES MIS À NU

N°24 – AVRIL 2016

11

LES GRANDES BANQUES ONT INVESTI 11 FOIS PLUS DANS LES ÉNERGIES FOSSILES QUE RENOUVELABLES

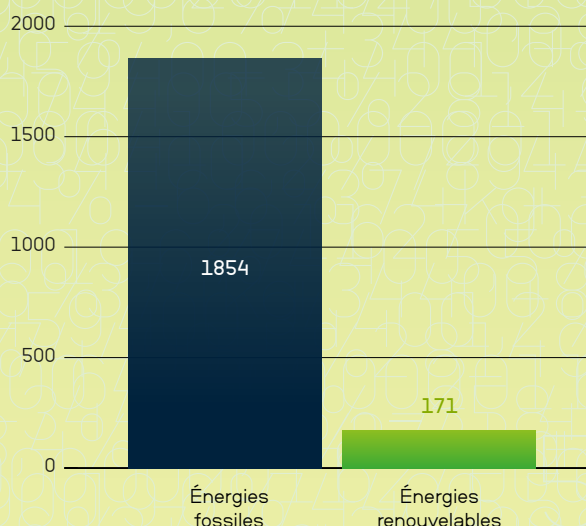
Les conclusions de la conférence climatique de Paris indiquent qu'il faut poursuivre les efforts pour limiter la hausse des températures à 1,5°C. La prise au sérieux de cet objectif nécessite de revoir fondamentalement notre système économique. Au cœur de celui-ci, se trouve le secteur bancaire qui fournit les financements nécessaires au fonctionnement de l'économie. En raison de ses choix en matière de politique de prêts et d'investissements, celui-ci joue donc un rôle déterminant dans la réorientation de notre économie.

Or, une étude réalisée par le réseau Fairfin montre que, entre 2004 et 2014, les 25 plus grosses banques commerciales ont investi 11 fois plus dans les énergies fossiles dont la combustion est la principale source d'émission anthropique de gaz à effet de serre que dans les énergies renouvelables (respectivement 1.854 milliards de dollars et 171 milliards de dollars)!

Autrement dit, les grands acteurs du système bancaire n'ont pas encore intégré leurs responsabilités dans la lutte contre les changements climatiques.

C'est pourquoi et afin d'éviter que leur attitude désinvolte à l'égard de l'environnement soit à l'origine d'une future crise financière, il faut organiser le désinvestissement progressif dans les énergies fossiles, conformément aux engagements pris lors de la COP21 de Paris en décembre 2015. Voilà l'objectif du « carbon stress test » préconisé par le Comité Européen du Risque Systémique en février dernier et que, au Parlement fédéral, Groen et Ecolo cherchent à concrétiser via le dépôt d'une proposition de loi, laquelle attribue un rôle clé à la Banque Nationale de Belgique.

Comparaison des investissements dans les énergies des 25 plus grosses banques commerciales (en milliards d'euros)



Références :

Fairfin : Notre avenir ébranlé – Les investissements des banques actives en Belgique dans le changement climatique et les 25 plus grandes banques dans le monde 2004-2014, novembre 2015 (http://bankwijzer.be/media/60951/2015-11-05_notre-avenir-e-branle.pdf)

Proposition de loi modifiant la loi du 25 avril 2014 relative au statut et au contrôle des établissements de crédit, instaurant un stress test CO2 pour les banques et organisant le désinvestissement progressif par les banques dans le secteur des énergies fossiles (<http://www.dekamer.be/FLWB/PDF/54/1719/54K1719001.pdf>)